

MESSES et INTENTIONS

✘ **Samedi 18 mars**

18h30 Ste-Gemmes Gaston Ricou, Famille Querdray, Raoul et Anne Glémain, intention particulière, Pour les âmes du purgatoire, Frédéric Cornuaille, Jean Claude David, Bernard Trillot et familles Trillot Besnier

✘ **Dimanche 19 mars**

9h30 Chatelais M Adolphe Coué messe souvenir, Brigitte Baudy familles Blot Trottier, Jacques Lardeux familles Ecole Lardeux, Marcel Beucher, Rolande Coué messe souvenir, Familles Douet Besnier, Familles Duveau Chevallier, en l'honneur de la Sainte Vierge, Familles Heulin Boursier

11h Segré Eugène Maussion, Janine et André Lebreton, Défunts Nyoiseau, Famille Méchineau, René Perrois vivants et défunts, Gilbert Menant, Jacqueline Gabillard et famille, Joseph Cerisier, Charles Maussion et famille, Marie Pilet Claude Bernard s/fils Hervé Claude Hurel s/fils Patrick

✘ **Lundi 20 mars - St-Joseph** (solennité déplacée)

7h30 Nyoiseau (hors vacances scolaires)

18h Ste-Gemmes-d'Andigné

✘ **Mardi 21 mars**

14h45 Maison de retraite Ste-Gemmes ou 16h Segré

15h Maison de retraite St-Martin

- Adoration du St-Sacrement -

Mardis : 8h15-9h15 (nouveaux horaires) St-Martin-du-bois
20h30-21h30 Nyoiseau

Mercredis : 18h15-18h45 Ste-Gemmes

Judis : 20h30 - 21h30 Segré

1^{er} dimanche du mois : 18h puis Vêpres Nyoiseau

- Chapelets -

Judis (pour la paix, la conversion des âmes, de la France et du monde) : 20h Segré

- **Confessions** - samedis 9h-10h presbytère 24, rue de la Madeleine - Segré ou sur rendez-vous

✘ **Mercredi 22 mars**

8h15 prière du matin et messe - Segré
Défunts Nyoiseau, Odile Bernard Gaudmer
9h30 Chazé-sur-Argos

18h45 Ste-Gemmes

✘ **Judi 23 mars**

9h Aviré 17h Le Bourg d'iré à partir du 30 mars messe à 18h

✘ **Vendredi 24 mars**

9h Chatelais

✘ **Samedi 25 mars - Annonciation**

11h Chapelle La Jaillette

18h30 Ste-Gemmes Famille Querdray, En l'honneur du Sacré cœur M.Mme Geslin, Raoul et Anne Glémain, Vivants défunts 2 familles, Familles Philipeau Grosbois, Jean Philippeau défunts famille

15h messe privée lors d'un mariage

Marie Madeleine Joseph Chevallier
Simone Eugène Bernard

✘ **Dimanche 26 mars**

9h30 Le Bourg d'Iré Philippe Voisine, François Bellanger messe souvenir, Michel Thierry et famille, Pierre Frémy et famille, Marie Thérèse Tusseau messe souvenir

11h Segré Michel Gaillard et famille,

Défunts Nyoiseau, Gilbert Chevrollier, Angèle André Lemale et famille, Familles Andorin Bossé, Roland Guémas s/fils Emmanuel famille Guémas Dumont, Famille Maussion Foin

Eglise
en Anjou

PAROISSE SAINT-RENÉ-
EN-PAYS-SEGRÉEN

Semaine du 19 au 26 mars 2023



Ad majorem Dei gloriam - Pour une plus grande gloire de Dieu

SAINT JOSEPH, l'époux de Marie, eut pour mission de « *veiller sur Jésus comme un père* » (Cf. Préface de la messe).

Le Seigneur a voulu que le chef de la sainte Famille de Nazareth continue à remplir la même tâche dans l'Église, qui est le corps du Christ.

Si la Vierge Marie est la Mère de l'Église, saint Joseph en est le Protecteur. C'est pour cela que sa fête **est une solennité en liturgie**.

Par sa foi et son abandon à la volonté de Dieu, dans les moments aussi difficiles que d'accueillir la Vierge Marie dans sa maison ou la fuite en Égypte pour sauver Jésus des mains du roi Hérode, il est un modèle imminent de tout chrétien.

On l'invoque aussi comme patron de la bonne mort, lui qui, selon une très antique tradition, mourut assisté dans ses derniers moments par Jésus et la Vierge Marie.

La solennité de Saint Joseph (19 mars) est cette année décalée au lundi 20 car le dimanche de Carême prime sur toute autre fête ou solennité. Confions-lui l'Église, notre paroisse, nos familles :

« *Je vous salue Joseph, Vous que la Grâce Divine a comblé, le Sauveur a reposé dans vos bras et grandi sous vos yeux.*

Vous êtes Béni entre tous les hommes, et Jésus, l'Enfant Divin de Marie, Votre Virginalle Épouse, est béni.

Saint Joseph, donné pour père au Fils de Dieu, priez pour nous, dans nos soucis de famille, de santé et de travail,

jusqu'à nos derniers jours, et daignez nous secourir à l'heure de notre mort.

Amen »

INFORMATIONS

Baptêmes

Dimanche 26 mars : Loëvan Guillot - 12h30 - Segré

Mariages

Samedi 25 mars : Dominique Bernard et Michelle Chevalier - 15h - Ste-Gemmes

Sépultures

Mercredi 8 mars : M. Christian Philippeau - Segré

AGENDA

✘ Mardi 21 mars : rencontre du Conseil économique paroissial

✘ **Mercredi 22 mars :**

- rencontre des équipes liturgiques - préparation « Vigile pascale » - 14h30 - Centre pastoral
- assemblée générale Association de Sauvegarde de l'église de Ste-Gemmes - 20h30 - salle « 1000 clubs » Ste-Gemmes

✘ **Jeudi 23 mars : veillée Adoration - Confessions - 20h30 - Segré**

✘ Vendredi 24 mars : rencontre des doyens avec Mgr Delmas - Angers

✘ **Samedi 25 mars : Annonciation - 11h - Messe chapelle « La Jaillette »** avec bénédiction de pèlerins qui partent à Saint-Jacques de Compostelle

✘ Dimanche 26 mars :

- rencontre des parents qui préparent le baptême de leur enfant - 9h - Segré
- concert - 15h - Chatelais

➤ Le journal **Trait d'Union n°59** est disponible au centre pastoral. Merci aux distributeurs de venir les récupérer.

Accueil

Du mardi au samedi : 10h-12h et mardi et jeudi : 17h-19h
Centre Pastoral 2, rue Léon Foucault 02.41.92.16.49



➤ paroissestrene.diocese49.org

Secrétariat paroissial

paroisse-st-rene@wanadoo.fr

Secrétariat du Curé

vartarit@diocese49.org

CARÊME 2023

4^{ème} dimanche de carême : « Réparer pour recréer le Vivre-ensemble »

Nous pensons que la Paix se construit au jour le jour par l'écoute, l'accueil de l'histoire de l'autre, le dialogue. On ne peut rien faire pour le monde si on ne commence pas par purifier notre regard. Laissons Jésus nous ouvrir les yeux.

♦ *Comment je me laisse conduire, comme l'aveugle, par la Parole de l'Évangile ?*

♦ *Comment je me fais humble ?*

♦ *Dans un monde où règne la polémique et la violence comment nous rassembler pour faire entendre un message d'amour et de Paix ?*

« Dieu de justice nous te confions les hommes et les femmes engagés avec le CCFD et tous ceux qu'ils accompagnent. Donne leur Ta force pour qu'ils puissent faire entendre leur voix . »

En ce temps de Carême soyons des artisans de la Paix

- ♦ Mardi 21 mars :
 - 8h15-9h15 - Adoration - St-Martin-du-bois
 - 20h30-21h30 - Adoration - Nyoiseau
- ♦ Jeudi 23 mars :
 - 20h-20h30 - Chapelet - Segré
 - 20h30 - Adoration et confessions - Segré
- ♦ Vendredi 24 mars :
 - 15h chemin de croix - Dte-Gemmes
 - 20h30 - Chemin de croix - Nyoiseau

QUAND SE CONFESSER ?

L'Église catholique demande aux chrétiens de se confesser au moins une fois par an avant Pâques. On peut le faire aussi, régulièrement, avant chaque grande fête par exemple. Ce peut être aussi une fois par mois ou à un rythme déterminé avec un accompagnateur spirituel.

En revanche, il n'est pas souhaitable de se confesser tous les jours ! Porter son péché est aussi une expérience spirituelle. Nous ne sommes pas dans une conception « hygiéniste » de la confession où il faudrait enlever une tâche dès qu'elle apparaît, mais **dans l'approfondissement de la qualité d'une relation avec Dieu qui se dévoile toujours davantage comme infiniment miséricordieux.** Sources : <https://eglise.catholique.fr>